

Organisation et mise en place d'un programme ETP ville / hôpital au sein des CPTS

Alexandra SANCHEZ UTTEP16

L'UTTEP de Charente

- Créer le 07 décembre 2020
- Structure de ville et non hospitalière
- Porté par l'association Plateforme Territoriale d'Appuie de Charente (PTA 16)
 - Dispositif d'Appuie à la Coordination (DAC)
 - Unité Transversale Territoriale en Education du Patient (UTTEP)
 - Prescription d'Exercice Physique en Santé (PEPS)
 - ICOPE (Programme de l'OMS, qui vise à réduire le nombre de personnes dépendantes)

C'est quoi une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé ?

- La **CPTS** est une forme d'exercice coordonné à l'échelle d'un territoire créée lors du plan **Ma Santé 2022**. Elle est proposée à l'initiative des professionnels de santé et prend la forme d'une **association de loi 1901** (hors spécificité locale comme 1908 en Alsace) financée par CPAM via un Accord Conventionnel Interprofessionnel tripartite CPTS / ARS / CPAM.
- Elle se compose des :
 - Professionnels libéraux et salariés du 1er et 2nd recours
 - Établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux (public/privé)
 - Ainsi que des institutions, réseaux, élus, représentants des usagers, associations.

Les missions d'une CPTS

- Les missions des CPTS sont identiques pour toutes et divisée en deux catégories, les missions dites socles dont la réponse est obligatoire :
 - Améliorer l'accès aux soins (Faciliter l'accès au médecin traitant + Améliorer la prise en charge des soins non programmés),
 - Organiser des parcours pluri professionnels autour du patient,
 - Développer des actions territoriales de prévention et depuis l'avenant 2 à l'ACI la réponse aux crises sanitaires graves.

Les missions d'une CPTS

- Puis les missions dites complémentaires dont la réponse par la CPTS est optionnelle :
 - Développer la qualité et la pertinence des soins
 - Accompagner les professionnels de santé sur le territoire

Pourquoi le choix de l'inter CPTS pour la mise en œuvre d'un programme ETP en Charente ?

- ❖ Coordination interprofessionnelle et pluridisciplinaire
- ❖ Proximité avec les patients et ancrage territorial (80% du territoire Charentais couvert, 100% d'ici fin 2025)
- ❖ Accès facilité aux ressources partagées

Exemple de mise en œuvre

- La co-construction d'un programme ETP diabète gestationnel entre la CPTS Ouest Angoumois et le Centre Hospitalier d'Angoulême s'est réalisée sur une temporalité de deux ans. Cette collaboration, coordonnée par l'UTTEP de Charente, a permis de structurer le projet dès son initiation jusqu'à sa mise en œuvre opérationnelle.
- La répartition des ateliers repose sur une **collaboration** entre les professionnels libéraux membres de la CPTS et les équipes hospitalières, assurant une prise en charge intégrée et complémentaire des patients.

Exemple de mise en œuvre

- Une convention cadre a été rédigée pour formaliser les engagements, construite avec le service juridique du centre hospitalier.
- Sur le plan financier, le budget alloué pour le programme ETP, par l’RAS-NA est versé à l’inter CPTS, puis redistribué aux différents acteurs impliqués, en fonction de leur participation (convention). En parallèle, l'UTTEP accompagne le suivi de la fiche active, garantissant une coordination optimale et une continuité dans le parcours santé des patients.

Exemple de mise en œuvre

➤ Composition de l'équipe :

- 1 Coordinatrice de la CPTS Ouest Angoumois → Libéral
- 2 Endocrinologues → Hospitalier
- 1 Infirmière en Pratique Avancée (IPA) → Hospitalier
- 3 Sage-femmes → Libéral
- 2 Sage-femmes → Hospitalier
- 1 Educateur en Activité Physique Adapté (EAPA) → Libéral
- 1 Diététicienne → Hospitalier
- 1 Diététicienne nutritionniste → Libéral
- 1 Aide soignante → Hospitalier
- 1 Sophrologue → Libéral
- 1 Coordinatrice Maïeutique → Hospitalier



Je vous remercie, je reste à votre disposition